

Barème 2021

Mis à jour le 01/10/2021



Honoraires de transaction vente TTC à charge de l'acquéreur **

HONORAIRES VENTE

Habitation / professionnel

Honoraires en %	Prix de vente
Forfait max de 4 000 € *	jusqu'à 38 000 €
Maximum 11% *	de 38 001 € à 53 000 €
Maximum 9 %*	de 53 001 € à 68 500 €
Maximum 8 %*	de 68 501 € à 99 000 €
Maximum 7 %*	de 99 001 € à 145 000 €
Maximum 6,5 %*	de 145 001 € à 233 000 €
Maximum 6 %*	de 233 001 € à 300 000 €
Maximum 5,5 %*	de 301 001 € à 368 000 €
Maximum 5 %*	de 368 001 € à +

Terrain

Forfait maximum de 4 000 € pour tout prix de vente

HONORAIRES LOCATION

Locaux à usage d'habitation

8 €* / m ² de surface habitable	Visite, constitution du dossier, rédaction bail
3 €* / m ² de surface habitable	Etat des lieux location vide ou meublée

Locaux professionnels

15 % max du loyer annuel HT	Entremise et négociation, visite, constitution du dossier, rédaction du bail, état des lieux
-----------------------------	--

* Tarifs indiqués TTC au taux actuel en vigueur de 20 %

** La base de calcul des honoraires est sur le prix de vente hors honoraires

NOTA : En cas de délégation, les honoraires appliqués sont ceux de l'agence qui détient le mandat initial.